

Société | Aucun cas de coronavirus en Dordogne mais des précautions à prendre

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15**



La Dordogne semble bien épargnée jusqu'à présent par le coronavirus. Le préfet, Frédéric Périssat, tenait un point presse ce mardi 3 mars après-midi à la préfecture à Périgueux avec la directrice de l'Agence régionale de santé Dordogne, Marie-Ange Perulli et le directeur départemental des services académiques, Jacques Caillaut. Au soir du 3 mars, la Dordogne ne comptait toujours aucune personne contaminée, mais les services de l'Etat veulent anticiper l'arrivée du virus sans pour autant céder à une éventuelle psychose et en rappelant les mesures de précaution à prendre.

Jusqu'à présent, il n'y pas de cas de coronavirus en Dordogne mais la Nouvelle-Aquitaine n'est pas épargnée avec quatre cas (dans les Landes, en Gironde, Charente-Maritime et dans les Pyrénées Atlantiques). Mardi 3 mars après midi, Frédéric Périssat a tenu à faire un point de la situation départementale au côté de Marie Ange Perulli, la directrice de l'Agence régionale de Santé en Dordogne et de Jacques Caillaut, le directeur des services académiques en Dordogne. Marie Ange Perulli a d'abord tenu à rappeler les consignes comportementales et les gestes à adopter pour éviter la propagation du virus. Le lavage régulier des mains demeure la première des précautions et la meilleure des préventions. Le port du masque est réservé aux malades sur prescription médicale, ou pour les personnels de santé en contact avec les personnes infectées. Il est aussi fortement conseillé de tousser ou éternuer dans son coude, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, et d'utiliser des mouchoirs à usage unique.

Pas d'annulation de manifestations et le match du BBD maintenu

Le préfet ne souhaite pas s'opposer à des rassemblements ou manifestations qui concernent des locaux. En conséquence, en dehors du marathon des forts qui devait se dérouler dimanche 8 mars prochain aux Eyzies et qui a été reporté, aucune manifestation ne devrait être reportée ou annulée. "Pour ce cas précis, le risque potentiel était assez élevé en raison que les 2000 participants venaient d'une cinquantaine de départements français et ils devaient être hébergés dans du collectif," précise Frédéric Périssat. Le match de basket de jeep élite Boulazac-Chalons devrait donc bien se jouer samedi soir au Palio puisqu'il y aura moins de 5.000 spectateurs. "Pour les manifestations des prochaines semaines, nous verrons comment la situation épidémiologique évolue," a indiqué le préfet.

La rentrée scolaire devrait avoir lieu normalement lundi

En ce qui concerne la rentrée scolaire qui doit avoir lieu lundi 9 mars prochain en Dordogne, le préfet s'est également voulu rassurant. La rentrée devrait se faire normalement. A l'heure actuelle, aucun établissement ne bénéficie de mesures particulières. "Seuls les enseignants revenant d'une zone de cas groupés font l'objet d'un confinement et une attention particulière sera portée sur les lycéens qui doivent effectuer des stages à l'étranger, ceux des sections professionnelles, a précisé Jacques Caillaut. Pour les élèves qui seraient malades ou si l'établissement scolaire serait amené à fermer, une continuité pédagogique sera instaurée via les outils informatiques, le logiciel Pronote pour les élèves du secondaire ou via le centre national d'enseignement à distance.

Dans les hôpitaux

Le centre hospitalier de Périgueux compte parmi les établissements de deuxième ligne : cela signifie qu'il est donc en mesure de réaliser les tests, mais les analyses seront effectuées au sein des trois CHU, Bordeaux, Limoges ou Poitiers. En sus, dix chambres ont été aménagées. "Elles sont totalement isolées et bénéficient d'un air protégé, précise la directrice départementale de l'ARS.

Compte tenu de la propagation rapide de la maladie, il est possible de s'informer en temps réel sur [le site gouvernemental](#), et aussi sur le site du ministère de l'Education nationale. Il existe aussi une plateforme téléphonique d'information : 0800 130 000 (appel gratuit). Des mesures de soutien sont aussi annoncées pour les chefs d'entreprise par le ministère de l'Economie, dans le cadre de l'épidémie de coronavirus et de ses impacts sur la vie économique.



Claude-Hélène Yvard

Credit Photo : D.R

Publié sur [aqui.fr](#) le 04/03/2020

[Url de cet article](#)